



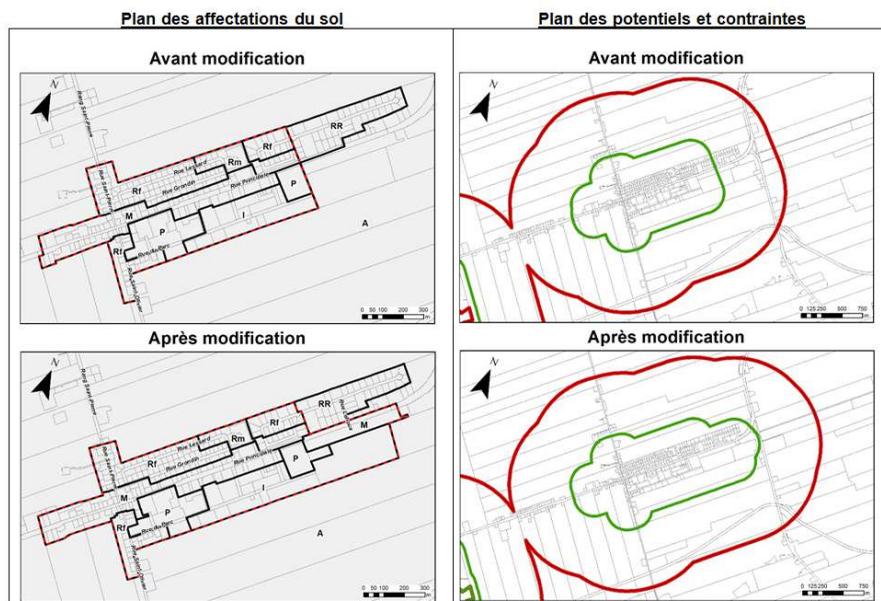
AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT #368-21 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME #295-15

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE lors d'une séance tenue le 7 septembre 2021, le conseil municipal de Saint-Frédéric a adopté le projet de règlement #368-21 modifiant le plan d'urbanisme #295-15;

QU'en raison de l'urgence sanitaire, le conseil municipal tiendra une assemblée de consultation écrite en plus d'une assemblée de consultation en présentiel le 4 octobre 2021 à 19h à la salle du conseil suite à l'adoption du projet de règlement suivant :

Règlement #368-21 amendant le Plan d'urbanisme #295-15. Ce projet de règlement modifie le *Plan des affectations du sol* afin d'agrandir les limites du périmètre d'urbanisation et de modifier les limites des affectations suivantes : Industrielle, Agricole, Publique, Résidentielle de faible densité, Résidentielle de moyenne densité, Résidentielle Rurale en plus de créer une nouvelle affectation Mixte. Le projet de règlement modifie également le *Plan des potentiels et contraintes* afin d'ajuster les distances séparatrices aux nouvelles limites du périmètre urbain. Les cartes suivantes présentent les modifications apportées :



QUE toute personne intéressée à se faire entendre peut transmettre ses commentaires écrits par courriel à l'adresse suivante : municipal@saint-frederic.com ou par courrier au 418-426-3357, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Frédéric (QC), G0N 1P0 ou lors de l'assemblée publique de consultation prévue le 4 octobre 2021 à 19h à la salle du conseil;

QUE le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal sur les heures normales d'ouvertures;

Donné à Saint-Frédéric
ce 17 septembre 2021

Cathy Poulin
Cathy Poulin, Directrice générale et Secrétaire-trésorière



LE FRÉDÉRICOIS

SEPTEMBRE 2021



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-FRÉDÉRIC



10 ans déjà.....

28 août 2011, la tempête Irène frappait sur notre municipalité. Nous avons une pensée pour ceux qui ont subi des pertes durant cette catastrophe naturelle.



APPEL TEST SERA FAIT LE JEUDI
21 OCTOBRE 2021



**ALERTES ET
NOTIFICATIONS
DE MASSE**

par
CITAM

Bibliothèque Rayon de Soleil

**RALLYE-DICTIONNAIRE
MOIS OCTOBRE**

IL S'AGIT DE TROUVER 50
NOMS DE FAMILLE. ILS SONT
TOUS EN ORDRE
ALPHABÉTIQUE. PENSEZ À
TOUS CEUX QUI VOUS
ENTOURENT.

MERCI AUX PARTICIPANTS.
BONNE CHANCE!!!



FADOQ
Déjeuner anniversaire

BISTRO DU PARC



MARDI 19 OCTOBRE 8:00

*Nous soulignerons les anniversaires du mois d'octobre.
Bienvenue à tous!*

Nouvelle limite de vitesse dans le secteur du Village Marie.



BRIGADIER SCOLAIRE RECHERCHÉ



NOUS AVONS BESOIN DE REMPLIR NOTRE BANQUE DE CANDIDATURES AFIN DE GARANTIR LA PRÉSENCE D'UN BRIGADIER AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES JEUNES. HEURES AUXQUELLES LA PERSONNE DOIT ÊTRE DISPONIBLE : 8:00 À 8:15 + 14:55 À 15:10

ALORS SI VOUS ÊTES DISPONIBLE À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL, NOUS CONTACTER. 418.426.3357 POSTE 101

C'est la rentrée scolaire pour tous les écoliers et les écolières. Veillez à respecter les zones scolaires et porter une attention particulière aux petits et grands Frédéricis et Frédéricis.



Rubrique «Ça l'air que...»

« Finalement, qu'est-ce qui arrive avec les gros projets de la municipalité...? »

Eh bien je peux vous donner des nouvelles sur plusieurs dossiers qui ont fait l'objet d'un suivi serré au cours des derniers mois.

Tout d'abord, l'étude préliminaire pour le projet de reconstruction du réservoir d'eau potable est complétée par nos ingénieurs à partir des données réelles de consommation que nous avons accumulées depuis deux ans. En même temps, la sécheresse sévère de cet été a requis le branchement temporaire du futur puits no 5. Cela a permis de le tester avant d'engager des investissements majeurs pour la municipalité et nous avons eu la très heureuse confirmation que le puits fournit largement le débit d'eau espéré sans varier.

Dès que l'étude sera approuvée par les ministères de l'environnement et des affaires municipales dans les prochaines semaines, nous pourrons poursuivre nos démarches qui sont déjà toutes prêtes avec la CPTAQ puis avec l'appel d'offres de conception d'ingénierie. Nous pouvons donc avoir un optimisme prudent dans ce projet, sachant que le principal enjeu demeure de négocier un financement viable avec le Ministère des Affaires Municipales.

L'autre projet vraiment majeur concerne la réalisation des infrastructures dans le secteur du Village-Marie. On le sait plus que bien, nos conduites d'eau potable sont au bout de leur rouleau et la reconstruction du réseau d'eau potable dans ce secteur comme le financement du projet ne serait pas un gros enjeu comme tel depuis longtemps. C'est en ajoutant la construction d'un réseau d'égout sanitaire au projet que les choses se sont compliquées autant pour ce qui est du financement que de la capacité de la station de traitement des eaux usées de la municipalité.

La bonne nouvelle, c'est qu'à ce moment, nous avons été autorisés par le Ministère des affaires municipales à réserver notre enveloppe de redevances de la taxe d'assise sur l'essence pour effectuer les travaux d'augmentation de la capacité de notre station de traitement des eaux usées. Cela permettra de recevoir le volume d'eau usées du Village-Marie sans problème en plus d'assurer les développements futurs de la municipalité en évitant de faire porter tous les frais sur le compte de taxes des citoyens, ce qui est une excellente chose pour tout le monde.

Au début de l'été la firme d'ingénierie Stantec a été mandatée pour élaborer différentes solutions pour l'augmentation de la capacité de notre station de traitement des eaux usées qu'ils seront en mesure de nous présenter vers le mois de décembre 2021. On peut donc encore faire preuve d'un optimisme prudent dans ce dossier qui va pouvoir avancer au cours des prochains mois car les différents ministères concernés nous accompagnent et collaborent à nos démarches.

En plus de cela, nous avons aussi obtenu en début d'été l'autorisation du Ministère des affaires municipales de procéder à l'aménagement de notre futur parc industriel de 11 hectares. Nous sommes donc actuellement en train de réviser notre règlement d'urbanisme pendant que notre MRC procède à la révision de son schéma d'aménagement pour tenir compte de l'agrandissement important de notre périmètre urbain. Nous avons mandaté notre ingénieur de nous accompagner dans la conception des infrastructures afin de desservir ce secteur que nous comptons réaliser en régie interne. Une pompe de refoulement d'égout est à prévoir et il pourrait y avoir des opportunités de desservir tout le secteur de la rue Lehoux et de la route 112 en face du parc industriel.

Bien entendu, d'autres infrastructures requièrent une attention évidente. Faut-il vraiment insister sur le besoin flagrant d'une reconstruction complète de tout le premier rang? La simple réfection du pavage était évaluée à plus de 1,9M\$ avec une aide limitée à 50%, ce qui dépasse complètement notre capacité sans améliorer l'infrastructure de la chaussée. À la table de la MRC, nous avons obtenu le financement pour faire réévaluer toutes les routes municipales ce qui devrait nous permettre d'obtenir des subventions plus généreuses dans l'avenir.

Comme vous pouvez facilement le voir par la réalisation des deux chantiers majeurs de reconstruction de deux rues de notre municipalité cet été financés à 80% et réalisés sans surprises à l'intérieur du cadre financier prévu, en plus des nombreuses mises en chantier de projets de construction qu'on peut observer partout dans la municipalité, je pense que les affaires ne vont pas trop mal pour notre petite municipalité, mais il ne faut surtout pas lâcher pour entretenir la roue qui tourne dans le bon sens!

Martin Nadeau,
Martin Nadeau, Maire

MARCHÉ PUBLIC

Merci à tous nos visiteurs et tous nos exposants pour notre 1ère édition qui fut un franc succès!!!! Merci aussi à tous ceux qui ont donné de leur temps afin de rendre cet événement aussi agréable et sécuritaire.

Nous vous disons à l'an prochain avec déjà des nouvelles idées plein nos têtes !!!

Mélanie, Johannie & Anne-Marie



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Nous offrirons la possibilité à tout candidat qui le désire, de faire un message pour annoncer sa candidature via le facebook de la municipalité. Une prise de rendez-vous sera nécessaire lors du dépôt de la candidature.

PÉRIODE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

17 septembre au 1er octobre 2021

Lundi	de 8h00 à 12h00	de 13h00 à 16h30
Mardi	de 8h00 à 12h00	de 13h00 à 16h30
Mercredi	de 8h00 à 12h00	de 13h00 à 16h30
Jeudi	de 8h00 à 12h00	de 13h00 à 16h30
Vendredi	de 8h00 à 12h00	



Attention : le vendredi 1er octobre, le bureau sera ouvert de 9h00 à 16h30 de façon continue.

Collecte grosses ordures

Il y aura une collecte de grosses ordures le **VENDREDI 15 octobre**. Afin de s'assurer que vos rebus soient bien ramassés, nous vous demandons de les sortir la veille au soir.

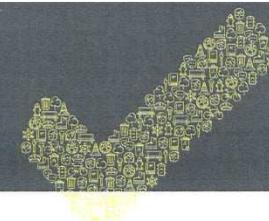
Veillez noter que les pneus, les matériaux de construction ainsi que les matières dangereuses **ne seront pas ramassés**. Pour ce qui est de la peinture, vous pouvez la déposer sur le bord du chemin la même journée que les grosses ordures et les employés de la municipalité se chargeront de les ramasser.



EXTRAITS

Vote par correspondance 2021

Renseigner les électrices et les électeurs



Vote par correspondance : mesures règlementaires 2021

La Municipalité Saint-Frédéric confirme que le vote par correspondance sera rendu disponible pour les électeurs ayant des conditions particulières, dans le contexte actuels de la pandémie

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Votre domicile est dans la municipalité et vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé. Votre proche aidant domicilié à la même adresse peut aussi voter par correspondance.
- Vous êtes en isolement ordonné ou recommandé par les autorités de santé publique, car vous :
 - Êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - Avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) porteur(se) de la maladie;
 - Présentez des symptômes de la COVID-19;
 - Avez été en contact avec un cas soupçonné ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - Êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.
- Vous êtes dans un centre d'hébergement ou dans un établissement de santé, soit:
 - Vous êtes domicilié dans une résidence privée pour aînés (RPA) inscrite au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*;
 - Vous êtes domicilié dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), dans un centre hospitalier ou de réadaptation.

Comment faire votre demande?

Les demandes peuvent être présentées verbalement ou par écrit de la façon suivante :

- Par courriel à dg@saint-frederic.com
- Par la poste au : 850 rue de l'Hôtel de Ville, Saint-Frédéric, GON 1P0
- En personne en se présentant au 850 rue de l'Hôtel de Ville
- Par téléphone au 418-426-3357

Vous devez faire votre demande **au plus tard le mercredi 27 octobre 2021**. À la suite de l'acceptation de la demande, les électeurs admissibles recevront leur bulletin de vote par la poste et pourront exercer leur droit de vote de la maison.

Les demandes seront valides pour l'élection du 7 novembre 2021 et les recommencements qui en découlent.

- ❖ *Si vous êtes en isolement, vous pouvez demander de voter par correspondance à partir du 17 octobre 2021 seulement. Cette demande sera valide uniquement pour l'élection en cours.*

Les bulletins de vote remplis devront être reçus au bureau de votre présidente ou président d'élection **au plus tard le 5 novembre 2021, à 16 h 30**.

Si vous êtes admissible au vote par correspondance, vous pouvez également faire une demande de modification à la liste électorale par écrit.

Informez-vous auprès de votre présidente ou président d'élection :

Cathy Poulin
850 rue de l'Hôtel de Ville
Saint-Frédéric, Québec, GON 1P0
418-426-3357